

## FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Pour être nommé délégué à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec, vous devez être présent lors de l'assemblée de secteur où vous êtes propriétaire d'un boisé.

À défaut d'être présent, vous pouvez poser votre candidature en remplissant le formulaire d'engagement ci-dessous et en le faisant parvenir par **courriel** au secrétariat du SPFRQ au **spfrq@quebec.upa.qc.ca** avant la tenue de l'assemblée de secteur. Ce formulaire d'engagement doit être signé devant témoin. Prenez note que le fait d'avoir rempli ce formulaire ne garantit pas votre nomination comme délégué.

Le propriétaire indivisaire, associé dans une société ou étant une personne morale (coopérative, compagnie, corporation, etc.) doit joindre au formulaire une procuration ou une résolution de son conseil d'administration le nommant à titre de représentant des autres personnes auprès du Plan conjoint.

Je \_\_\_\_\_, certifie être un producteur de bois visé par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. Je possède des propriétés forestières dans les municipalités suivantes :

Par la présente, j'accepte que ma candidature soit posée à titre de DÉLÉGUÉ ou de SUBSTITUT lors de l'assemblée de secteur. J'accepte aussi, si je suis nommé, d'agir à ce titre lors de toute assemblée générale du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec tenue en 2023.

Nom du producteur ou de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**Courriel** : \_\_\_\_\_  
(obligatoire)

Signature : \_\_\_\_\_  
(du producteur ou d'un représentant autorisé)

Signature d'un témoin : \_\_\_\_\_

Signé à : \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ 2023.